

## Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 - semaine du 1<sup>er</sup> au 5 juin

	Au 04/06	Var vs 28/05
EUR/CHF	1,0769	+0,97%
USD/CHF	0,9609	-0,92%
SMI	10 075.68	+1,51%
Taux 10a	-0,37%	+9pb

I. Faits marquants : La Suisse prévoit l'ouverture de ses frontières avec tous les pays membres de l'UE/AELE et le Royaume-Uni le 15 juin.

- La Suisse confirme la réouverture de ses frontières le 15 juin avec tous les pays membres de l'UE/AELE, y compris avec l'Italie, et le Royaume-Uni. La Suisse avait déjà annoncé son intention d'ouvrir les frontières d'ici le 6 juillet avec les membres de l'espace Schengen.

### II. Situation sanitaire

#### [1. Epidémiologie au : 5 juin 2020, 16h](#)

	Cas confirmés source OFSP (et source cantons)	Décès source OFSP (et source cantons)
<b>Vendredi 5 juin</b>	30 936 (30 912)	1 660 (1 921)
<b>Jeudi 4 juin</b>	30 780 (30 892)	1 658 (1 921)
<b>Mercredi 3 juin</b>	30 780 (30 874)	1 658 (1 921)
<b>Mardi 2 juin</b>	30 748 (30 861)	1 658 (1 921)

#### [2. Suivi de l'épidémie par traçage des contacts](#)

- La base légale pour la mise en œuvre de l'application mobile de traçage des contacts, SwissCovid, devrait être adoptée dans les prochains jours par le Parlement. Mercredi 2 juin, l'OFSP prévenait que le lancement ne devrait pas être effectué avant la semaine prochaine. D'après le journal Le Temps, 50 000 Suisses auraient déjà téléchargé l'application.

### III. Mesures économiques

#### [1. Apprentissage](#)

- Le conseiller fédéral en charge de l'économie, Guy Parmelin, annonce une future modification du fonctionnement du chômage partiel en faveur des apprentis. Si les entreprises qui bénéficient du chômage partiel ne peuvent normalement pas engager de personnel supplémentaire, l'embauche d'apprentis serait en revanche permise par cette modification législative.

#### IV. Situation économique

- D'après le Secrétariat d'Etat à l'économie, le PIB suisse a reculé de 2,6% au 1er trimestre 2020 en glissement trimestriel. Cette évolution varie fortement entre les secteurs : hôtellerie et restauration (-23,4%), transports et communication (-5,1%), commerce (-4,4%), santé (-3,9%), exportations et importations de services (respectivement -4,4% et -1,2%), finance (+2,3%).
- D'après l'Office fédéral de la statistique, l'indice des prix à la consommation est resté stable en mai en glissement mensuel et a diminué de 1,3% en glissement annuel.
- D'après l'Office fédéral de la statistique, la chute du chiffre d'affaire dans le commerce de détail a été de 20,6% en avril 2020 en glissement annuel et de 14,8% en glissement mensuel. Plus précisément, le chiffre d'affaire des commerces de détail de denrées alimentaires, boissons et tabac a augmenté de 4% en glissement annuel, quand celui des commerces de détail non alimentaires a chuté de 41%.

#### V. Secteurs financiers

- Le Conseil fédéral lance une consultation sur la révision de la loi sur l'organisation de la Poste afin de permettre à PostFinance d'octroyer des hypothèques et des crédits. De plus, le Conseil fédéral propose la privatisation partielle de PostFinance, filiale à 100% de La Poste Suisse (elle-même détenue à 100% par la Confédération), comme le permet la loi depuis sa révision en 2018.

#### VI. Secteurs non financiers

- Le crédit-cadre de cautionnement de la Confédération au bénéfice des transports publics régionaux est prolongé de 10 ans. Ce crédit-cadre permet aux entreprises du secteur d'emprunter sur le marché des capitaux dans de bonnes conditions, grâce au cautionnement de ces crédits par la Confédération.
- L'entreprise française Trusk propose désormais ses services de transport d'objets volumineux pour les entreprises suisses Migros et Qoqa. Ces nouvelles activités en Suisse s'ajoutent à celle que Trusk proposait déjà pour Ikea à Genève.
- La compagnie aérienne Swiss a enregistré une perte d'exploitation de 84 millions de francs au 1er trimestre alors qu'elle avait réalisé un bénéfice opérationnel de 48 millions de francs à la même période en 2019. La société bénéficie cependant d'un soutien financier de sa société mère Lufthansa et d'une aide de 1,9 milliard de francs garantie par la Confédération.
- Différentes agences de voyage suisses ont annoncé la réouverture de programmes de voyages internationaux à partir du 15 juin, notamment en direction de la France.
- Suisse Tourisme a lancé une campagne de communication pour inciter au tourisme national, notamment grâce à l'aide de 40 millions de francs de la Confédération.
- La Commission de la concurrence (COMCO) préconise l'ouverture complète du marché du gaz en Suisse centrale, après une enquête à l'encontre des sociétés ewl et EGZ pour abus de position dominante. Il est à noter qu'un projet de loi sur l'approvisionnement en gaz est actuellement en cours de rédaction par l'Office fédéral de l'énergie.
- La Commission fédérale de l'électricité (EICOM) préconise une augmentation de la production hivernale suisse d'électricité de 5 à 10 TWh avec de nouvelles capacités de production. La EICOM plaide pour que des incitations soient créées afin d'atteindre ces objectifs.

- Le Conseil fédéral prévoit une simplification des procédures de protection des produits bénéficiant d'une indication géographique. Cette modification doit se faire par l'adhésion de la Suisse à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne. Pour protéger leurs indications géographiques, les producteurs suisses doivent actuellement présenter une demande dans chaque pays.

## VII. International

- A la suite des recommandations du Forum mondial, les deux chambres du Parlement ont accepté la révision de la loi sur l'échange automatique de renseignements. L'échange automatique s'appliquera dorénavant aux communautés de propriétaires par étage et aux communautés de copropriétaires. Les obligations en matière de diligence des institutions financières déclarantes seront adaptées. De plus, les seuils déterminants pour les procédures seront exprimés en dollars et non plus en francs suisses et l'obligation pour les institutions financières suisses déclarantes de conserver les documents sera explicitement inscrite dans la loi. Enfin, l'Administration fédérale aura la compétence de suspendre l'échange automatique avec un Etat s'il ne remplit pas les exigences de l'OCDE. Les comptes en monnaie électronique, les fondations et les associations restent exemptes de l'échange automatique, contre l'avis du Forum mondial.
- Le Parlement a également validé la révision de huit conventions contre les doubles impositions (CDI) avec la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suède, l'Irlande, la Corée du Sud, l'Ukraine et l'Iran. Ces révisions concernent principalement l'ajout de clauses anti-abus et le règlement de différends.
- La Confédération financera à hauteur de 30 millions de francs l'alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI) au total pendant les quatre prochaines années.